Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 70 (1962)
Heft: 2

Artikel: Deux lettres de Guillaume-Adam de Félice
Autor: Meyhoffer, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-53587

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deux lettres de Guillaume-Adam de Félice

I

UN BOURGEOIS D'YVERDON Y DÉCOUVRE SA FAMILLE

En septembre 1824 un candidat en théologie de la faculté de Strasbourg venait en Suisse faire connaissance de la parenté étendue qu'il y possédait. Bourgeois d'Yverdon par son grand-père, Fortunatus de Félice, il allait, dans le pays de Neuchâtel comme dans le canton de Vaud, rencontrer « un déluge de parents ». Son entregent, sa faconde aisée et brillante, son cœur sensible, lui valurent un excellent accueil qu'il se plut à longuement raconter dans une lettre à son père. Avant de transcrire cette épître, présentons-en l'auteur : Guillaume-Adam de Félice.

* * *

Il naquit le 12 mars 1803 à Otterberg, département du Mont-Tonnerre — en une France dont la Convention avait fortement élargi les frontières — de Bernard-Fortuné de Félice, pasteur d'une petite église du Refuge, et de sa seconde femme Catherine Cordier [1]. *Quittant en 1804 le Palatinat, le pasteur de Félice remplit un*

---

[1] Bernard de Félice, fils de Fortunatus et de sa première femme Suzanne Wavre, né à Berne le 11 octobre 1760 ; décédé à Lille (Nord) en 1832. Consacré en 1785, il fut d'abord pasteur-suffragant de Philippe-Jacob Mayer à Frankenthal (Palatinat), et professeur à l'Institut électoral de cette ville. Il se présenta en octobre 1787 à l'Eglise française de Bâle pour succéder au pasteur Abraham-Henri Petitpierre, mais on l'engagea à se désister : sans doute le trouvait-on trop jeune. De 1787 à 1793, il prêche en français et en allemand dans les diverses communautés de réfugiés du Palatinat. Il est installé en 1794 à Otterberg, dont il sera le dernier pasteur de langue française. Dès le printemps 1804 et jusqu'en 1807, il est pasteur à Friedrichsdorf, près Francfort. Il se rend alors à Lille.

Il avait épousé en premières noces la veuve de son prédécesseur à Otterberg, le pasteur Hepp ; en secondes noces (1798) Catherine Cordier. Sur celle-ci, voir plus loin. (*Pfälzisches Memorabile*, Theil XIV, Westheim, 1886, p. 143. — *Chronique de l'Eglise réformée de Friedrichsdorf*, Hombourg-ès-Monts, 1887, p. 21 et 79. — DENKINGER, *Notices généalogiques des Familles et Histoire de la colonie réfugiée française de Friedrichsdorf*, Lausanne, 1896, p. 158.)

court ministère à Friedrichsdorf (1804-1807), puis accepta un appel de l'église de Lille. C'est là que Guillaume grandit et suivit les écoles. Il avait terminé sa troisième quand son père, qui craignait de s'engager dans les dépenses d'une éducation classique — res angusta domi — *le retira du collège pour le placer dans une maison de banque. Aux chiffres, Guillaume préférait les lettres : à seize ans il se fit journaliste ; à dix-sept, il s'expatria. Nous le trouvons en 1820 en Belgique, ou pour mieux dire, dans les Pays-Bas unifiés sous la maison d'Orange, en compagnie d'un certain Charles-Auguste Laurent, un Français qui en réalité s'appelait Jean-Baptiste Leydet ; ils collaboraient à la* Gazette de Liège. *Des articles conçus dans un esprit qui ne pouvait plaire à la susceptibilité des autorités hollandaises inquiétèrent le ministre de la justice van Maanen. Sans différer il expulsa Leydet entré dans le royaume sans papiers. Mais de Félice, muni d'un passeport délivré par le préfet du département du Nord, avait régulièrement franchi la frontière. Van Maanen en référa au roi Guillaume, suggérant de faire reconduire en France le jeune journaliste « dont l'éloignement du territoire national n'est pas moins nécessaire au repos public et au bon ordre ». Atténuant la rigueur de la proposition ministérielle, le roi décida de laisser à de Félice deux jours pour quitter le pays ; on n'aurait à recourir à la manière forte que s'il n'obtempérait pas de plein gré* [1].

Les tendances et les aptitudes de Guillaume de Félice le portaient ailleurs qu'à la carrière aléatoire de pamphlétaire : la théologie l'attirait. Sa mère, à qui il en garda une durable gratitude, ne négligea aucun moyen de lui aplanir la voie. Il put se rendre à Strasbourg et y entreprendre ses études. Sa facilité de plume — ses essais journalistiques lui avaient fait pressentir sa vocation d'écrivain — trouva sans retard à se manifester. En 1822 il publiait

---

[1] ARCHIVES DE L'ETAT, à La Haye. *Lettre de Van Maanen et arrêté royal des 24 et 26 décembre 1820.* $L^{a}g^{16}$ (secret).

Le ban qui avait frappé Guillaume de Félice fut levé par le roi le 17 juin 1830. De Félice était alors pasteur à Bolbec.

Le nom de Félice n'était pas inconnu du roi. Lorsque le 5 avril 1826 la sœur de Guillaume de Félice, Louise, épousa à Dour, en Hainaut, Jonathan de Visme, J.-H. Merle d'Aubigné, pasteur à Bruxelles, fut empêché d'assister à la cérémonie par une audience que lui avait accordée le roi ; celui-ci, mis au courant du mariage de Mlle de Félice, dit à Merle, surpris de voir le souverain si bien informé : « C'est la petite-fille de l'Encyclopédie d'Yverdon. » (*Bull. de la Société d'histoire du protestantisme belge*, 2e série (1927), p. 268.) — Rappelons que l'Encyclopédie d'Yverdon avait eu un très fort débit en Hollande, ce qui peut expliquer la connaissance qu'en avait le roi Guillaume. (Cf. J.-P. PERRET, *Les Imprimeries d'Yverdon*, p. 242.)

un très romantique Dithyrambe sur les Grecs. *Puis, apprenant que la Société biblique de Paris mettait au concours un travail relatif à la lecture et à la propagation des Saintes Ecritures, il osa se mesurer avec des rivaux mieux préparés que lui : son mémoire fut couronné le 16 avril 1823. L'auteur avait vingt ans à peine. Publié à Paris, l'*Essai sur l'esprit et le but de l'institution biblique *forma un volume de 344 pages.*

Ce succès et une réelle expérience de la vie expliquent la juvénile présomption, comme la maturité précoce qui ressortent du document qu'on va lire.

Bellevue sur Yverdon, 23 septembre 1824.

Mon cher père,

Ma grand'maman [1] vient de tracer quelques lignes qui vous feront sans doute plaisir ; c'est une faveur ; car depuis deux ans, elle n'a pas écrit même à son fils Gabriel [2] qui est à Marseille.

J'ai été bien vivement et agréablement surpris dans mes conversations avec ma grand'maman. Non seulement elle a conservé sa présence d'esprit, mais elle possède encore un esprit supérieur. Il lui arrive bien souvent de ces mots qui, comme dit Molière, sont plus gros qu'ils ne paraissent ; ce sont des traits qui méritent d'être creusés ; car ils fournissent beaucoup et loin. Pour exprimer toute ma pensée, j'ai rencontré peu de femmes dans ma vie, dont je n'ai facilement apprécié et déterminé la portée d'esprit ; mais je n'oserais pas fixer encore jusqu'où va la portée de ma grand'maman : il y a en elle plus que du jugement : il y a de la profondeur.

---

[1] Jeanne-Salomé de Félice-Sinnet n'était pas, en fait, la grand-mère de Guillaume de Félice, mais la troisième femme de son grand-père, l'éditeur et polygraphe Fortunatus de Félice. Celui-ci, décédé en 1789, avait laissé une situation assez obérée, et sa veuve « achevait de dissiper les débris de la fortune de son mari ». C'est à elle que s'applique le dicton familial : « Femme fenêtrière ne fut jamais bonne ouvrière... »

Malgré toute la pénétration dont se targue son petit-fils, celui-ci se trouva amené plus tard à réformer le jugement si avantageux et touchant que ses premières rencontres avec sa grand-mère lui firent porter sur elle. (Cf. la lettre n° II.)

Mme de Félice-Sinnet, retirée à Belle-Vue chez sa fille Mme Perceret, s'éteignit à l'âge de 89 ans.

[2] Gabriel de Félice, né le 9 septembre 1776, dixième enfant de Fortunatus, fut le second fils du troisième mariage. Placé à Berne chez MM. Combe, négociants, dont l'un était le beau-frère de sa mère, il n'y resta pas longtemps. Il dirigea (1809) l'établissement de draperie et de filature de la Venoge, puis se rendit à Marseille. Il se maria en Italie. En 1828 il amodiait les Bains d'Yverdon.

Ce qui m'a procuré aussi une indéfinissable satisfaction, c'est le vif intérêt avec lequel ma grand'maman parle de mon cher père. Il ne se passe guère une demi-heure qu'elle ne ramène la conversation sur ce sujet, et toujours avec un sentiment d'affection, qui a fait venir plusieurs fois des larmes dans mes yeux. J'aime à lui confirmer que vous avez conservé et perfectionné toutes les précieuses qualités de bonté, de loyauté, de franchise, de jugement qu'elle avait remarquées en vous dans les premières années de votre jeunesse : c'est un témoignage que je donne du fond de mon cœur.

Ma grand'maman rappèle même de petites circonstances qui vous sont relatives et qui prouvent tout l'attachement qu'elle vous porte. Elle me disait hier soir : Ecrivez à votre papa que je serais bien heureuse de l'entendre chanter encore le pseaume de la captivité des juifs (je crois : le pseaume CXXXVII), il le chantait avec tant de candeur, d'onction ; il avait une bien belle voix, votre papa !

En un mot, j'ai entendu ma grand'maman parler de tous les membres de la famille ; et il n'en est aucun dont elle n'ait repris quelque chose (et je pense à juste titre), excepté de vous. Ce n'est point là de la politique ou une flatterie à mon égard : j'ai reconnu que ma grand'maman n'use point de ces moyens ; mais c'est l'aveu d'une grande estime et d'une grande affection.

J'ignore si c'est à cause de cela que je me suis attaché à ma grand'maman ; mais il est certain que cet attachement se fortifie chaque jour en moi. J'aime à lui servir d'appui lorsqu'elle se lève et marche ; je l'embrasse le matin et le soir ; je l'entourre de prévenances et d'affections ; et ces diverses choses, je les fais parce que je sens dans mon intérieur le besoin de les faire.

Il me serait doux de pouvoir vous donner de plus amples détails sur ma grand'maman ; mais je les réserve pour mon retour à Strasbourg, puisque je dois vous parler aussi un peu des autres membres de la famille que j'ai vus.

J'ai passé une semaine à Neufchâtel auprès de ma tante Perrelet [1] ; et cette semaine s'est écoulée pour moi fort agréa-

---

[1] Suzanne-Marie de Félice, fille de Fortunatus et de Suzanne-Catherine Wavre, est née le 3 décembre 1764. Pour ne pas être à charge à sa famille, elle alla comme institutrice en Hollande, puis à Bordeaux où elle fit connaissance de M. Perrelet, qu'elle épousa. Elle vécut à Neuchâtel, venant constamment faire des séjours à

blement. Ma tante m'a conduit chez un grand nombre de personnes qui vous ont connu. La plupart me *cousinaient*, comme on dit ici : c'était un déluge de parents au millième degré. — Je renvoie encore les détails.

Ma tante Perrelet possède beaucoup de qualités solides ; elle a du sens, du jugement, de la justesse dans les idées et de l'aplomb dans l'esprit. Mais elle est très froide, ne rit jamais, et critique souvent le prochain, toutes choses qui m'ont fait de la peine. Toutefois, cette impression a été plus que balancée en moi par l'affection sincère, mais vraie et profonde qu'elle conserve pour vous. Elle aime à rappeler que, dans votre jeunesse, vous étiez particulièrement lié avec elle ; qu'il y avait entre vous et elle une affection de préférence, et elle ajoute alors qu'un des plus beaux jours de sa vie serait celui où elle pourrait vous revoir.

C'est sans doute là le motif pour lequel ma tante m'a témoigné beaucoup d'attachement, du moins autant que le permet la froideur habituelle de ses discours. Elle m'a fortement engagé à diriger mon retour par Neufchâtel ; elle m'a fait cadeau d'une épingle où il y a de ses cheveux : en somme j'ai eu lieu d'être bien satisfait. Je crois avoir déjà dit que sa fille Clémence est maintenant à Aarau, et que je n'ai pas eu l'occasion de la connaître. (Ce détail est dans ma précédente lettre que vous avez sans doute reçue.)

Ma tante Perceret [1] est d'un caractère tout différent de celui de ma tante Perrelet. La première, étant d'une constitution faible et délicate, a quelque chose de mélancolique dans les idées et de suave dans les manières. Son âme répond à la mienne. Si j'ai bien vu, il me semble qu'elle est naturellement aimante, et cette qualité est encore en harmonie avec moi. Nos conversations sont souvent religieuses : je me plais à lui parler du cercueil et de l'avenir : je le répète, il y a de l'accord entre nous. J'ignore si elle a fait la même remarque, et si son affection pour moi se

---

Belle-Vue, sur Yverdon, avec sa fille Clémence. Cette dernière, devenue la femme de Louis Conod, pasteur à Paris, fut mère de Félix Conod, banquier à Lausanne, allié Gayrhos.

[1] Fille de Fortunatus et de sa troisième femme Jeanne-Salomé Sinnet, Rose-Suzanne a été baptisée le 24 août 1770. Elle épousa M. Perceret, pharmacien à Yverdon ; ils habitaient Belle-Vue. On la représente comme originale, romanesque, de tempérament mélancolique, ce que le présent document semble confirmer. Elle crut devoir brûler les papiers de famille et une partie de l'autobiographie de son père. Elle n'eut pas d'enfants.

développe aussi rapidement que mon affection pour elle : je ne le crois même pas, car j'ai l'humeur trop inégale, à cause de mes indispositions ; mais quoi qu'il en soit, je suis heureux de pouvoir vous en parler avec éloge. La manière dont j'ai été accueilli chez elle m'est bonne, parce qu'elle est simple et cordiale.

Je vois rarement mon oncle Perceret, parce qu'il est presque toujours à Yverdon dans sa pharmacie ; je vous en entretiendrai ailleurs, mon cher père, ne doutant pas que ces détails n'aient beaucoup d'intérêt pour vous.

Il me reste encore à vous parler de ma cousine Jenny ou Eugénie de Félice [1], fille de Gabriel, mon oncle.

Que vous en dirais-je ? Il y aurait peut-être de la partialité dans mon jugement ; car, je me suis attaché à elle, et il serait possible que j'abrégeasse mon séjour dans cette campagne, pour ne pas m'y attacher trop. Elle n'est pas belle de figure, mais c'est une des plus belles âmes que j'aie rencontrées : elle est chérie de tout ce qui l'entoure ; « il serait difficile, disait avec effusion ma grand'maman, de lui trouver un défaut. »

Ma cousine a de la candeur, de l'innocence en tout. Moi, être léger, inconséquent, étourdi, j'accepterais néanmoins l'échafaud plutôt que de prononcer devant elle une seule parole équivoque, une seule parole qui pût ternir la sérénité de son cœur.

Eugénie est cependant bien éloignée de me faire des compliments ; elle m'a déjà dit que c'était dommage que je fusse né en France. Mais, je l'avoue avec reconnaissance, elle me comble d'aimables attentions. Elle rit avec moi, quand j'ai envie de rire, cause sérieusement, quand je suis sérieux, me fait de la musique, quand je me trouve malade... Hélas ! je sens d'autant plus ces bienfaits, qu'ils me sont devenus impossible à atteindre, depuis que j'ai quitté la maison paternelle.

Adieu, mon cher père ; mon papier se remplit, et les ports de lettres sont trop coûteux pour me permettre de remplir une seconde feuille.

Excusez-moi auprès de Louis sur l'absence de mes lettres : je n'ai ni le temps, ni la force d'écrire beaucoup.

---

[1] Eugénie de Félice, née en 1808, fille de Gabriel, devint en 1838 Madame P.-L. Blanc. Le 8 janvier 1840, M. Blanc-de Félice a acquis, pour le prix de £ 81 000, de Mme Burnand née Treytorrens, le domaine des Bains Neufs, dont la ville d'Yverdon avait pris la revestiture. (CROTTET, *Histoire d'Yverdon*, p. 578.)

Dites à maman que je l'aime, ainsi que vous, plus que tout autre personne au monde,

votre dévoué fils,
G. DE FÉLICE

Il me serait bien agréable de recevoir une réponse à l'adresse de Lausanne.

II

IN SACRAM MATRIS MEMORIAM

Les années ont passé. Guillaume de Félice a poursuivi à l'Académie de Lausanne ses études de théologie; il a joué à Zofingue un rôle de premier plan, fournissant de nombreux travaux fort applaudis, et plaidant avec ardeur la cause de l'indépendance hellène [1]. *Il s'est fortement attaché à sa patrie vaudoise, à laquelle, lors de son retour en France, il dédie, avec l'espoir du revoir, de touchants adieux :*

Heureux Léman! sur ton onde limpide
Encore un jour laisse errer mon regard;
Encore un jour! et le temps trop rapide
Aura sonné l'heure de mon départ...

. . . . . .

Sur tes bords, ô Léman, l'homme respecte l'homme;
L'orgueilleux citoyen des plus beaux jours de Rome
Eût envié nos lois:
Et sous des cieux lointains qu'un tyran m'inquiète
Je saurai m'écrier, en relevant la tête:
Je suis libre et Vaudois!

. . . . . .

Oui, je veux te revoir, ô sol de ma patrie!
Tout sur tes bords sacrés doit ramener mes pas.
Où trouverais-je ailleurs tant d'attraits pour ma vie,
Tant de larmes pour mon trépas?

---

[1] Cf. *Acta de la Section vaudoise de la Société de Zofingue,* tome I, pass., du 6 janvier 1826 au 6 avril 1827 (déposés aux Archives cantonales vaudoises). — U. BERINGER, *Geschichte des Zofingervereins,* vol. I, p. 254 et 338.

Appelé comme pasteur à Bolbec, c'est à Lausanne qu'il reviendra chercher femme [1], *puis, pour éviter la nomination d'un théologien libéral à la Faculté de Montauban, il se fera un devoir d'y accepter la chaire de morale et d'éloquence sacrée.*

Le pétulant étudiant a fait place au professeur quelque peu engoncé. Son style, toujours châtié, a pris de l'ampleur et du poids ; il est en pleine possession d'une langue claire, un peu lente, mais riche et sobre. Ouvrages d'histoire, d'édification, de polémique ; collaboration à des journaux religieux soit en France, soit en Amérique ; prédications longuement composées ; plaidoyers vigoureux en faveur de l'émancipation des noirs — sa plume féconde est intarissable.

Il revint à plusieurs reprises en Suisse. En octobre 1842 la municipalité d'Yverdon accordait « avec plaisir » à M. le ministre Guillaume-Adam de Félice la disposition de l'église pour un service solennel [2]. *Il y prononça les 10, 11 et 12 trois prédications extraordinaires, au lendemain desquelles le pasteur G. Pradez lui adressait ce quatrain :*

A ta voix, de Félice, Yverdon attendrie
S'enorgueillit de toi comme d'un fils pieux.
Bénis Dieu de te voir prophète en ta patrie
Et recommande à Christ tes combourgeois des cieux.

A fin août 1860 il perdit sa mère qui finissait ses jours à Sainte-Foy-la-Grande, auprès du second de ses fils, Daniel de Félice [3]. *C'est à cette occasion que Guillaume écrivit à son fils aîné Théodore* [4] *les lignes suivantes, dignes d'être conservées.*

---

[1] Fiancé en 1837, au Désert près de Lausanne, à Mlle Joséphine Rivier, il envisageait de revenir pratiquer le ministère pastoral en Suisse. Le ministre de Salvandy le nomma, sans l'avoir consulté, professeur à Montauban, charge que les instances du parti orthodoxe le décidèrent à assumer. Le mariage eut lieu le 9 août 1839.

Mme de Félice-Rivier est décédée à Montauban, le 21 avril 1869.

[2] CROTTET, p. 582.

[3] Daniel de Félice : voir plus loin.

[4] Théodore de Félice, né le 27 juillet 1840, était étudiant à Montauban lorsque son père lui adressa cette lettre. Il fut tout d'abord suffragant de son beau-père, le pasteur Louis Vernes, à Paris-Batignolles, puis pasteur à Orthez (Basses-Pyrénées), où s'écoula son ministère presque entier. Il s'était retiré en 1889 à Versailles, où il mourut le 14 novembre 1891.

Sainte-Foy, le 2 septembre 1850 [*sic* pour 1860].

Mon bien cher Théodore,

Tu as appris la mort de ma bonne mère. C'est aujourd'hui, dimanche, à quatre heures et demie de l'après-midi, que nous rendrons à sa dépouille mortelle les derniers devoirs. Je suis seul dans ma chambre à méditer sur cette perte qui laisse dans notre famille une place vide qui ne peut plus être occupée : c'est le départ du dernier témoin d'une génération qui s'en est allée de la terre des vivants.

Ta grand'mère avait pour toi une tendre affection, et elle t'en a donné des témoignages aussi longtemps qu'elle a gardé la possession, déjà affaiblie cependant, de son esprit et de son cœur. Je pense donc que tu liras avec une filiale sympathie quelques détails sur sa vie passée. Ce sont des choses qui s'oublient si vite, et s'engloutissent dans le torrent des affaires et des préoccupations nouvelles ! Il faut du moins en fixer quelques traits sur le papier, et je suis assuré que tu garderas ma lettre comme un précieux souvenir de famille.

Ma mère, Catherine Cordier, était née le 1er octobre 1780 à Otterberg, petite ville du Palatinat du Rhin, à peu de distance de Manheim et de Mayence [1]. Elle appartenait à une famille de réfugiés français. On retrouve partout, en Allemagne comme en Hollande, en Suisse, en Angleterre, les descendants de ces fidèles qui ont tout sacrifié pour leur Dieu et leur foi. Ces races pieuses ont été généralement bénies ; leur postérité s'est conservée et agrandie sur la terre de l'exil, et le nom des *huguenots* fugitifs est honoré jusqu'aux derniers confins de l'Amérique et au Cap de Bonne-Espérance.

Je crois que notre famille, du côté maternel, était originaire de la Lorraine, et qu'elle avait émigré des environs de Metz [2].

---

[1] Marie Cordier, à la mémoire de laquelle son fils a consacré ces pages émues, était née à Otterberg, de Jean-Conrad Cordier, d'Otterberg, et de sa femme née Suzanne Heinrich, de Rodenbach (localité voisine d'Otterberg). Une généalogie Cordier indique le 4 août 1780 comme date de sa naissance.

[2] Il est plus probable que ce soit de la région de *Liège*, où son nom se rencontre au XVIe siècle, que la famille Cordier était originaire. Le professeur Léopold Cordier, de l'Université de Giessen, décédé en 1939, a patiemment poursuivi des recherches sur ses ascendants ; elles lui ont permis de remonter à Guillaume Cordier, maître d'école, réfugié à Otterberg, en novembre 1653. Il s'agit là d'un refuge wallon, antérieur à la Révocation. Dans tout le Palatinat rhénan se sont constituées des Eglises de réformés fuyant la persécution déchaînée dans les Pays-Bas et dans la principauté

Je ne sais presque rien sur les premières années de ma mère. Les récits qu'elle me faisait dans mon jeune âge remontaient seulement à l'invasion des Français, en 1793. Il y eut alors une bataille à Kaiserslautern, dans le voisinage d'Otterberg, et les Français entrèrent en vainqueurs dans cette dernière ville, dévastant et pillant tout ce qui leur tombait sous la main. La sœur aînée de ma mère en mourut de douleur et d'épouvante ; son père en contracta une maladie dont il ne se releva jamais entièrement. Combien de souffrances ignorées accompagnent ces guerres qui apparaissent avec tant d'éclat dans l'histoire ! L'homme abandonné à ses passions devient une bête féroce, et il détruit pour détruire, sous l'influence de je ne sais quel enivrement.

Ma mère se maria à l'âge de dix-sept ans et demi. Mon père était veuf avec deux enfants [1]. Sa fille aînée, maintenant Augustine de Karp et demeurant à Bruxelles, avait à peine dix ans de moins que ma mère. Quelle grande et lourde charge pour une jeune femme encore sans expérience ! Mon père était pasteur à Otterberg ; il desservait la congrégation de réfugiés français, et prêchait alternativement en langue française et en allemand. Je tiens à noter ici qu'il demeurera ferme à son poste, tandis que les révolutionnaires de 1793 fermaient toutes les églises, tous les temples sur leur passage. Mon père ne recevait alors aucun salaire, et devait vivre en remplissant l'office de greffier de la mairie. Et non seulement cela ; mais sa liberté personnelle, son existence était menacée dans ces temps où l'impiété devenait fanatique à

épiscopale de Liège. On trouve dès 1581 des Cordier à Frankenthal rattachés à l'Eglise formée par les Belges que l'électeur Frédéric III avait accueillis par une « capitulation » du 13 juin 1562. — Autre indice : le pasteur bien connu Godefroid Hotton (mort à Amsterdam en 1656), dont la famille avait émigré de *Stavelot* à Frankenthal, était en relations non seulement d'amitié (il était très lié avec un Jacques Cordier), mais encore de parenté avec la famille Cordier : sa tante Susanne Motte, née à Aix-la-Chapelle (ici encore refuge wallon), devint femme, le 15 juin 1647, d'un Pierre Cordier, lui-même né à Otterberg en 1618. Celui-ci devait être un proche parent de Guillaume, auteur de la descendance Cordier établie à Otterberg. Presque tous les noms d'alliance de cette filiation sont d'assonance wallonne. (*Pfälzisches Memorabile,* Theil XIII et Theil XIV, 1885 et 1886. — VON DEN VELDEN, *Das Kirchenbuch der franz. reform. Gemeinde in Heidelberg 1569-1577 und Frankenthal in der Pfalz 1577-1596.* Weimar, 1908. — VON DEN VELDEN, *Registres de l'Eglise réformée néerlandaise de Frankenthal au Palatinat, 1565-1689.* Bruxelles, 2 vol., 1911 et 1913. — L. CORDIER, *Die reformierte Abstammung des Frankfurter Lutheraner J. K. A. Cordier. Festschrift für Fr. Clemens Ebrard.* Frankfurt a. M., 1920.)

[1] Louis de Félice, allié Damien, décédé en 1851 ; et Augustine de Félice, alliée de Karp.

son tour. N'importe, il persista dans l'accomplissement de sa charge pastorale ; puis, connaissant mieux la langue française que les populations vaincues, il alla souvent plaider leur cause à Mayence, devant les commissaires envoyés par la Convention. Tu t'en souviendras, mon cher fils : la piété et les mâles vertus de la famille doivent nous obliger plus que tout le reste.

Je reviens à ma mère. Elle eut deux filles, Louise et Frédérique, nées en 1799 et en 1801 [1]. Ensuite elle eut un fils. Je vins au monde le 12 mars 1803 : fils aîné de la branche aînée de ma famille, comme tu l'es aussi dans ta génération. Les enfants devenant plus nombreux (il y en avait cinq alors, en comptant ceux du premier mariage), les faibles ressources d'Otterberg ne suffisaient plus. Mon père n'avait rien à attendre d'Yverdun, où son propre père était mort depuis 1789, et où une troisième femme achevait de dissiper les débris de la fortune de son mari. Il fallut donc quitter Otterberg. Mon père accepta l'appel qui lui était adressé par le troupeau de *Friedrichsdorf*, près de Francfort, aux portes de Hombourg ; petite peuplade de réfugiés, qui, isolée du reste de la population, avait conservé le français du siècle de Louis XIV. Elle a souvent excité l'étonnement des voyageurs. Mon père y passa quatre ans. Il aurait voulu y passer toute sa vie ; car il était aussi aimé que respecté ; et vingt ans après, les bonnes gens de Friedrichsdorf lui adressaient encore de pressantes instances pour le faire revenir. Quand tu rencontreras le pasteur Cérésoles, demande-lui quels étaient, quarante ans plus tard, les sentiments de ce peuple. Mais mon père sut résister à son inclination personnelle. Le village de Friedrichsdorf ne lui offrait pas les moyens de donner à ses enfants une éducation suffisante. Mon père nous a offert l'exemple de nous oublier nous-mêmes pour nous occuper du bien des générations qui viennent après la nôtre.

Il accepta, en 1807, vocation pour la charge de pasteur à *Lille*, dans le département du Nord. Il y avait alors six enfants ; mon frère Daniel était né en 1805 [2] ; et bientôt il y en eut un

---

[1] Louise de Félice (1799-1875), déjà mentionnée ; alliée Jonathan de Visme, pasteur à Dour, décédé le 5 décembre 1866. — Frédérique de Félice (1801-1882) épousa David Maurel, pasteur à Saint-Antoine-la-Forêt (Seine-Inférieure) ; il est décédé, pasteur-président à Bolbec, le 25 décembre 1853.

[2] Daniel de Félice est né à Friedrichsdorf. Le 4 août 1805 la commune entière, représentée par deux anciens, « en reconnaissance des divers services que son pasteur

septième : ma sœur Sophie [1] naquit en 1807. Il serait trop long de rapporter toutes les circonstances du voyage et du nouvel établissement. Le troupeau des protestants de Lille était petit, peu intéressant, et noyé dans une vaste population catholique ; mon père ne s'y attacha jamais comme à celui de Friedrichsdorf.

Ici mes souvenirs personnels commencent à m'aider. Mon père tomba très gravement malade en 1808. Représente-toi ma mère, — une étrangère qui savait à peine le français, avec sept enfants dont l'aînée avait dix-sept ans, sans aucune fortune, veillant au chevet de son mari presque mourant. Que serions-nous devenus si Dieu avait rappelé alors mon père de ce monde ? Je me rappelle avoir vu ma mère, toute baignée de larmes, qui venait nous inviter à ne faire aucun bruit, pour ne pas troubler le repos de notre père. Ce souvenir me fait encore tressaillir, quoique je ne fusse qu'un petit enfant de cinq ans, comme si c'était d'hier. C'est une bonne chose, après tout, que la virile instruction de l'adversité et du malheur.

Notre famille s'augmenta de deux autres enfants : Henri, né en 1811, — hélas !... [2] et Fritz ou Frédéric, né en 1814 ; celui-ci est mort pendant que je faisais mes études à Strasbourg ; il n'avait que huit ou neuf ans.

Ma mère eut à traverser des temps bien laborieux et difficiles ; car un pasteur, lors même qu'il ajoutait à son traitement le produit de quelques leçons, ne subvenait que malaisément aux dépenses d'une si nombreuse famille. Et puis, pendant les malheureuses guerres du premier Empire, surtout à la fin, le trésor public ne payait que les soldats et quelques employés dont le service était indispensable. Les pasteurs devaient souvent rester un an, deux ans, sans recevoir un centime de leur pension. Ma bonne et vénérable mère, autant que je puis m'en souvenir, ne fut jamais découragée. Elle était triste, et non abattue. Il

---

distingué lui a rendus... » tint sur les fonts de baptême son fils Jean-*Daniel*. (*Chronique de l'Eglise réformée de Friedrichsdorf*, p. 27.)

Daniel de Félice épousa Suzanne De Vos (1821-1869), de Roubaix. Après avoir été quelque temps pasteur à Roubaix, il se voua à l'enseignement et fut de longues années directeur de l'Institut évangélique de Sainte-Foy-la-Grande. Il est décédé à Roubaix, le 4 septembre 1897.

[1] Sophie de Félice (1807-1886), alliée Le Gouis.

[2] Henri de Félice (1811-1868) a donné de graves soucis à ses parents ; sa mère n'a cessé de se préoccuper de lui. Il s'établit en Angleterre ; malheureusement enclin à la boisson, il perdait les places qu'il aurait pu occuper.

lui fallait être la femme forte des Ecritures, et elle le fut. L'un des caractères de sa piété, le plus frappant peut-être, était une profonde confiance en Dieu. Elle compta toujours sur l'appui du Père des miséricordes, et son attente ne fut pas trompée.

Les années marchaient : nous grandissions. J'avais fini ma troisième dans le collège de Lille, et mon père, qui craignait de s'engager dans toutes les dépenses d'une éducation classique, m'en retira pour me placer bientôt dans le bureau d'un banquier. J'avais conservé pourtant des habitudes littéraires. Je devins journaliste à l'âge de seize ans. Ma mère avait désiré, dès ma première enfance, que je fusse ministre de l'Evangile et elle n'en perdit jamais l'espérance. Peut-être, si j'étais resté dans les affaires de banque ou de commerce, ma fortune serait aujourd'hui plus brillante qu'elle ne l'est. Le chef de la maison où je travaillais me fit souvent des offres séduisantes, en m'attribuant, je crois, pour ce genre d'entreprises, plus d'aptitudes que je n'en avais. Quoi qu'il en soit, mes goûts, mes tendances me portaient ailleurs ; et si j'ai acquis une place dans notre corps pastoral, c'est à ma bonne mère, après Dieu, que j'en suis redevable. Elle ne négligea aucun moyen de m'ouvrir et de m'aplanir la voie. Je ne l'ai jamais oublié. C'est aussi à elle que mon frère doit d'être devenu ce qu'il est. Il était destiné à entrer dans quelque carrière industrielle ; mais ma mère multiplia les conseils, les exhortations, et lui persuada de commencer des études, quoique son âge fût déjà avancé. Tu sais ce que ton oncle est aujourd'hui : l'un des hommes les plus instruits et les plus capables de l'enseignement protestant en France. Voilà ce que peut accomplir une sage, prudente et bonne mère. Heureux ceux à qui Dieu l'a donnée dans son amour ! plus heureux quand ils l'écoutent et se conforment à ses avertissements.

Ma mère accompagnait habituellement mon père dans ses tournées de prédication ; car il y eut une époque où les annexes de Lille comprenaient en quelque sorte deux départements. Les pasteurs, en petit nombre, étaient presque des missionnaires. Il survint des moments difficiles. Une dissidence violente et extrême, sortie du berceau du Réveil, déchirait les troupeaux. Etonné de ces manifestations qui ne correspondaient en rien à sa longue expérience, mon père était quelquefois porté à user d'une sévérité

trop grande. Ma mère lui donna toujours des conseils de patience et de modération.

Elle était très aimée dans les troupeaux ; car elle savait sympathiser, comme une femme doit le faire, aux petits évènements de chaque famille. Elle connaissait point par point les difficultés des uns, les épreuves des autres, la situation de tous, et leur adressait une parole d'encouragement ou de consolation. Le célèbre voyageur Livingstone a dit quelque part, en racontant ses excursions dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il n'a pas rencontré d'être humain qui ne fût sensible à une marque d'amour fraternel. Les femmes de pasteur surtout sont appelées à en faire l'expérience... Il y faut l'attention, la prudence, la sympathie, et le sentiment de l'essentielle égalité entre les créatures humaines.

Cependant notre position de famille s'améliorait de jour en jour. Les deux enfants du premier mariage étaient établis. Notre sœur Louise était mariée, et bien mariée. Moi-même j'avais achevé mes études académiques ; et choisi le premier entre dix-sept candidats au poste de Bolbec, avant l'âge de vingt-cinq ans, je n'éprouvais aucun embarras pour me placer d'une manière satisfaisante. Je gagnai bientôt par mes fonctions et avec ma plume deux ou trois fois plus qu'il ne me fallait pour mes dépenses. L'aisance croissait aussi dans la maison paternelle. Ma bonne mère avait une longue perspective de repos, troublée seulement par un fils qui lui a causé bien des peines. J'avais été voir mon père en 1830. Tout allait bien. Hélas ! Deux ans après, il n'était plus.

J'arrivai trop tard pour assister aux derniers moments de mon vénéré père. Les voyages n'étaient pas alors aussi prompts qu'aujourd'hui. Il fut frappé comme un soldat sur la brèche ; car il tenait la plume pour continuer à écrire un sermon, lorsqu'une attaque de paralysie la lui fit tomber des mains. J'ai vu et lu cette phrase inachevée où il annonçait jusqu'au bout la parole de son Dieu. Je vins à temps pour lui rendre les devoirs suprêmes. C'est une chose étonnante que l'émotion causée dans la grande ville de Lille par la mort du pasteur d'un petit troupeau à peine visible. Toutes les classes de personnes notables se pressaient derrière son cercueil. Le principal journal de Lille publia sa biographie. C'est qu'un homme de bien, un fidèle serviteur de Dieu avait quitté la scène du monde. Mon père avait rendu des

services à des centaines d'individus. Sa vie avait été intègre et utile. La reconnaissance publique le lui témoigna autour de sa tombe.

Ma mère supporta ce malheur avec une humble résignation. Je me souviens du jour où j'étais à genoux à côté d'elle, dans une salle de notre maison, près de la bière où dormaient les restes de mon père. Mais ces souvenirs sont sacrés : je ne les raconte pas. Ma mère vint l'année suivante demeurer auprès de moi. J'étais seul alors, et combien sa présence ne me fut-elle pas douce et précieuse ! Elle avait encore toutes ses forces, n'étant âgée que de cinquante-trois ans, et elle fut bientôt aimée à Bolbec, par les personnes de notre connaissance, comme elle l'était à Lille et dans les annexes de mon père. Mes deux sœurs ne tardèrent pas à s'y marier. Ma mère surveillait, dirigeait tout, et voulait souvent concourir elle-même aux travaux domestiques, bien que je l'exhortasse toujours à se reposer.

A l'époque de mon mariage, la vieillesse commençait à venir, et quoique ma mère eût encore de la bonne volonté et de l'activité, elle n'y apportait plus la même bonne humeur, et le même sentiment de dévouement pour tous et pour toutes choses.

Je ne poursuivrai point ce récit. Hélas ! mon cher Théodore, c'est quelquefois une bien pénible dispensation que de porter tant d'années sur sa tête ; et en voyant ma bonne et tendre mère si changée, si différente d'elle-même, surtout depuis six à huit ans, j'ai levé les yeux vers le Seigneur, et je l'ai supplié de ne pas me laisser venir à un si grand âge, si je devais subir un tel changement. Il y a des vieillesses privilégiées, douces, calmes, sereines, la plus vénérable image de la paix sur la terre. Mais il y a aussi des vieillesses tristes, pesantes, où les infirmités du corps semblent tarir les sources vives de l'intelligence et du cœur lui-même. Ce n'est plus la vie du passé, ce n'est pas encore la vie de l'avenir. Crépuscule morne et sombre, qui annonce les grandes ombres de la nuit. Ma mère perdit successivement tout ce qui donne quelque ressort et quelque charme à l'existence. Une attaque de paralysie lui fit perdre presque entièrement l'usage de la parole. Et puis, elle devint presque incapable de marcher. Ses yeux s'affaiblirent, et ce fut une extrême privation pour elle de ne pouvoir plus faire les lectures qu'elle aimait. Ses mains elles-mêmes refusèrent de se mouvoir... Son humeur s'en ressentit.

O ma mère, ma bonne mère, ce n'était plus elle ! et comme elle a dû souffrir !

Je m'arrête. L'heure va sonner où nous déposerons dans la poudre ce qui appartient à la poudre. Nous avons la confiance et l'espérance que notre mère est maintenant auprès de son Dieu et de son Père, et qu'elle se repose de ses travaux.

Mon cher fils, j'ai goûté quelque consolation dans ces heures de deuil à m'entretenir de ma mère avec toi. Conserve ces souvenirs, et un jour tu viendras aussi fermer les yeux de ton père, et l'accompagner à sa dernière demeure ici-bas. J'ai une bonne attente de ton avenir, mon enfant. Ta conscience est droite, et ton cœur pieux. Avec ces trésors, on peut avancer sans crainte, sous le regard du Seigneur, et les yeux des parents s'arrêtent avec un doux contentement sur ceux qui sont appelés à leur survivre.

Adieu ; embrasse pour moi ta mère et ta sœur, et présente mes salutations affectueuses à toute la famille.

Ton père affectionné,
G. DE FÉLICE.

* * *

Le professeur Guillaume de Félice donna le 13 juillet 1870 sa dernière leçon à la Faculté de Montauban. Le jour même il écrivait à l'Inspecteur d'Académie pour faire valoir ses droits à la retraite. Bientôt après, bien atteint dans sa santé, il se décidait à quitter la France.

En un voyage que les circonstances politiques — la guerre franco-allemande — rendaient difficile et presque aventureux, il gagna la Suisse, accompagné par l'aînée de ses filles. Arrivé à Lausanne le 13 octobre 1870, il fut accueilli tout d'abord dans la maison Rivier, en Saint-Laurent, puis s'établit à « Joli-Clos », au Maupas. C'est là qu'il est décédé le 23 octobre 1871. Sa tombe subsiste encore au cimetière de Montoie.

JEAN MEYHOFFER.

M. Frédéric Barbey continue sa collaboration au *Courrier de la Côte*, avec *Le Vaudois révolté, Jean-Jacques Cart* (12 mai 1962), *Brunswick l'original* (28 juillet), et *Un Français sous Napoléon III juge la Suisse* (25 août) ; il s'agit d'Emile Bégin.

M. Emile Kupfer a fait paraître en tiré à part avec deux illustrations un article publié dans *L'Educateur* du 25 mai 1962, *Le Pacte fédéral de 1291 et le Serment du Grütli.*

Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, t. 107 (1962), p. 1-10, on trouve deux articles de MM. Philippe de Félice et J. Pineaux, *En mémoire de Pierre Viret.*

Dans le premier fascicule de *Ur-Schweiz* de 1962, p. 5-12, M. G.-Theodor Schwarz publie *Aventicum : les découvertes en 1961.*

M. le Chanoine Lucien Quaglia publie in extenso *Les comptes de l'hospice du Grand Saint-Bernard pour l'année 1502-1503* dans le *Bollettino Storico-bibliografico Subalpino*, t. 60 (1962) p. 161-225. Ce document est très intéressant pour nos régions ; relevons une identification erronée : *Sanctus Martinus de Vau* n'est pas Saint-Martin-du-Chêne, mais Saint-Martin-de-Vaud dans le canton de Fribourg (p. 187 et 223).

Dans la publication *Familie und Volk*, t. 10 (1961), p. 354 ss., le comte Dietrich-Werner von der Schulenburg a fait paraître *Die Ahnen des Schweizer Einwanderers François-Louis Chappuis*, de Rivaz, qui atteignit le grade de lieutenant-colonel au service de Prusse (1751-1830).

ERRATA

Dans le dernier numéro de notre revue, à la page 50, à la ligne 7 depuis le bas, il faut lire : « Fils de noble François de Lutry », et non : « Fils de noble Jean de Lutry ». A la page 93, première ligne de la note 1, lire : « Catherine Cordier », et non : « Marie Cordier ».

Dans la Chronique du numéro de mars (p. 44, ligne 24), il s'agit de M. Arnold Gétaz, et non de M. André Gétaz.